

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01838

Numéro SIREN : 881 720 015

Nom ou dénomination : A-M CAB

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 29388

Désignation de l'entreprise		A-M CAB		92130 ISSY LES MOULINEAUX		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		16 CHEMIN DES MONTQUARTIERS							
Numéro SIRET *		88172001500026							
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12			
						Exercice N clos le 31/12/2022			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	130 000	012		130 000		
		Autres *	014	3 210	016	1 385	1 824		
	Immobilisations corporelles *	028	40 250	030	10 347	29 903			
	Immobilisations financières * (1)	040	1 280	042		1 280			
	Total I (5)	044	174 740	048	11 732	163 008			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres * (3)	072	776	074		776		
	Valeurs mobilières de placement	080		082					
	Disponibilités	084	18 780	086		18 780			
	Charges constatées d'avance *	092		094					
	Total II	096	19 556	098		19 556			
	Total général (I + II)	110	194 297	112	11 732	182 565			
PASSIF						Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				100			
	Ecart de réévaluation	124							
	Réserve légale	126							
	Réserves réglementées *	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131							
	Report à nouveau	134				4 195			
	Résultat de l'exercice	136				14 414			
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
	Total I	142				18 710			
Provisions pour risques et charges	Total II	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				127 561			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		169		440			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :)	172				35 853			
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176				163 855			
Total général (I + II + III)						180			182 565
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		632
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire article 302 septies
A-bis du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise A-M CAB

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	214		
		Services		217	218	62 202		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	1 020
	Autres produits						230	662
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	63 886	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stock (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	4 683
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	14 859
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	438	244	610	
	Rémunérations du personnel*						250	10 648
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	4 145
	Dotations aux amortissements*						254	9 106
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	44 053		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	19 833		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	2 270		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	514		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	2 634	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	14 414		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	14 414	314		
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033.NOT-SD)					324	2 634	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs Liquidatives sur OPC	248	514		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration art. 239 sexies D)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138			
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement priori.	993			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit				346	350	
		Déduction Exceptionnelles :	- art. 39 decies				655	
			- art. 39 decies A				643	
			- art. 39 decies B				645	
			- art. 39 decies C				647	
			- art. 39 decies D				648	
			- Simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
- art. 39 decies F						990		
- art. 39 decies G						649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352	17 562	354	
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370	17 562	372	

A-M CAB

Clôture au: 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

Résultat fiscal

[illegible]

A-M CAB

ANNEXE

PRODUITS A RECEVOIR

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Immobilisations financières	
- Intérêts courus	
Clients	
- Factures à établir	
Autres créances	
- Fournisseurs, rabais, remises, ristournes et avoirs à obtenir	
- Personnel	
- Organismes sociaux	
- Etat	
- Autres produits à recevoir	689
Trésorerie	
- Intérêts courus à recevoir	

CHARGES A PAYER

Rattachés aux postes des dettes	Déductibles	Non déductibles
Dettes financières		
- Intérêts courus non échus	95	
Fournisseurs		
- Factures non parvenues	180	
Personnel		
- Congés à payer		
- Autres charges à payer		
- Participation		
Organismes sociaux		
- Charges sur congés à payer		
- Autres charges à payer		
Etat	191	
Associés		
Autres dettes		
- Clients, remises, rabais, ristournes et avoirs à accorder		
- Charges à payer diverses		
Trésorerie		
- Intérêts courus à payer		
- Intérêts courus sur concours bancaires		

A-M CAB

Clôture au: 31/12/2022

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Montant
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	

A-M CAB

Clôture au: 31/12/2022

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	130 000	402		404		406	130 000				
	Autres	410	3 210	412		414		416	3 210				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 290	442		444		446	2 290				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	37 327	462		464		466	37 327				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	632	474		476	632				
Immobilisations financières		480	1 280	482		484		486	1 280				
TOTAL		490	174 108	492	632	494		496	174 740				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	315	502	1 069	504		506	1 385				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	133	532	458	534		536	591				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	2 177	552	7 465	554		556	9 643				
	Autres immobilisations corporelles	560		562	112	564		566	112				
TOTAL		570	2 626	572	9 106	574		576	11 732				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

Logiciel MTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code général des impôts).		Désignation de l'entreprise : A-M CAB				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	
	Autres provisions réglementées	610		612		614	
Provisions pour risques et charges		620		622		624	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	
	Sur stocks et en cours	640		642		644	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	
TOTAL		680		682		684	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Autres Immobilisations incorporelles	700		705		2		
Terrains	710		715		3		
Constructions	720		725		4		
Installations techniques, matériel et outillage	730		735		5		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		6		
Matériel de transport	750		755		7		
Autres immobilisations corporelles	760		765		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780
TOTAL	770		775				
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)						982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice						982t	
Déficits imputés						983	
Déficits reportables						984	
Déficits de l'exercice						860	
Total des déficits restant à reporter						870	
III DIVERS							
Primes de cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	6 220
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	2 887
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SASU A-M CAB

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 100 Euros

Siège Social : 16 Chemin des Montquartiers

92130 – ISSY LES MOULINEAUX

RCS NANTERRE 881 720 015

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2023

Le vendredi 23 Juin 2023, à Issy les Moulineaux,

Monsieur MAURICE Assad, demeurant au 16 Chemin des Montquartiers 92 130 ISSY LES MOULINEAUX,

Associé unique de la Société «A-M CAB»

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur MAURICE Assad, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- l'affectation des résultats de cet exercice

PREMIERE DECISION :

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, approuve ces comptes, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 14 414 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 414 Euros de la manière suivante :

Report à nouveau antérieur créateur : 4 195 Euros

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 14 414 Euros

A-M

Affectation à la Réserve légale pour 10 Euros

Affectation au Report à nouveau pour 14 404 Euros.

Soit un total à la réserve Légale de 10 Euros

Soit un total au Report à nouveau de 18 599 Euros

TROISIEME DECISION :

L'associé unique de la société décide d'être rémunéré pour ses fonctions de Président de la société pour l'exercice clôturé.

L'associé unique déclare percevoir une rémunération de 12 648 €.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Associé et Président
Mr MAURICE Assad


A-22

SASU A-M CAB

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle au capital de 100 Euros

Siège Social : 16 Chemin des Montquartiers

92130 – ISSY LES MOULINEAUX

RCS NANTERRE 881 720 015

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 23 JUIN 2023
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Affectation du résultat :

Report à nouveau antérieur créateur : 4 195 Euros

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 14 414 Euros

Affectation à la Réserve légale pour 10 Euros

Affectation au Report à nouveau pour 14 404 Euros.

Soit un total à la réserve Légale de 10 Euros

Soit un total au Report à nouveau de 18 599 Euros

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Mr MAURICE Assad

